

## MTH1102 – Séances de travaux dirigés

Les séances de travaux dirigés font partie intégrante du cours et sont une occasion de travailler à la résolution de problèmes en profitant des conseils de votre enseignant.e et des discussions avec vos collègues.

La présence et la participation à ces séances sont des facteurs importants de réussite dans le cours.

- Les périodes des travaux dirigés sont réparties durant le trimestre selon le calendrier donné sur Moodle du cours. Le contenu de chaque séance sera indiqué sur Moodle, mais peut être modifié selon les besoins, à la discrétion de l'enseignant.e.
- Chaque séance est divisée en deux parties : une présentation d'exemples et d'exercices par l'enseignante et du travail individuel ou en équipe à la résolution des problèmes suggérés, avec l'aide et le soutien de l'enseignant.e.
- L'organisation de la séance et le temps consacré à chaque partie est à la discrétion de l'enseignant.e.,
- Lors de certaines séances (qui seront annoncées à l'avance), la première partie de la séance sera consacrée à une activité d'enrichissement où l'enseignant.e présentera une application ou une généralisation de la matière vue en classe et proposera des exercices sur ce sujet.
- Précisions :
  - Présentations : il s'agit d'un exemple supplémentaire permettant d'enrichir et d'approfondir la matière. L'enseignant.e vous guidera dans le développement de la solution. Ces exemples font partie de la matière du cours et sont sujets à des questions d'examen.
  - Travail personnel : il s'agit de travailler à la résolution des problèmes suggérés chaque semaine, en préparation des quiz et des examens. Vous pouvez travailler individuellement ou en équipe et l'enseignant.e peut répondre à toutes vos questions.
- Le travail et la participation active aux activités des TD sont importants. La discussion avec les collègues et l'interaction avec l'enseignant.e sont encouragées.
- On ne s'attend pas à ce que tous les problèmes de la liste d'exercice puissent être résolus dans les 2 heures de la séance de TD. Le triplet horaire prévoit 2 heures par semaine de travail à la maison en plus des heures en classe.